

LAMARTINE

ET SA FAMILLE.

Lamartine est mort à Paris, le 28 février 1869, dans le chalet de la rue d'Eylau, qui lui avait été donné par la ville de Paris ; il repose aujourd'hui à Saint-Point, suivant son désir, émis il y a quarante ans :

O forêt de Saint-Point ! ô cachez bien ma cendre,
Sous le chêne natal de mon obscur vallon !

Il ne nous appartient pas de donner ici une appréciation spéciale du caractère politique comme du génie littéraire de l'illustre défunt : une pareille tâche serait au-dessus de nos forces.

Comme poète et orateur, ses productions sont dans le souvenir de tous ceux qui savent lire : il est le créateur d'une poésie lyrique nouvelle qui suffit à immortaliser son nom et ne sera peut-être jamais dépassée.

Comme homme politique, n'oublions jamais ces paroles mémorables dont il foudroya les bandes formidables, qui, au 25 février 1848, croyaient pouvoir lui imposer le drapeau rouge, « ce symbole de sang et de honte » :

« Le drapeau tricolore, s'écria-t-il dans un élan sublime d'éloquence et de sang-froid, a fait le tour du monde avec la république et l'empire, avec vos libertés et vos gloires ; le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans les flots de sang du peuple ! »

Vapereau lui a consacré, dans son *Dictionnaire des contemporains* (1), un long article biographique où il nous

(1) Vapereau, *Dictionnaire des contemporains*, Paris, L. Hachette, 1861, 2^e édition.